



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9 / 2016 - 2017 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Budget du ménage communal pour l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Conformément au règlement cantonal de la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, nous vous présentons ce jour le budget de la caisse communale pour l'année 2017.

2. Présentation du budget 2017

Notre commune connaît depuis 2015 un certain dynamisme dans son développement. La population frôle aujourd'hui les 1000 habitants et la nouvelle zone artisanale à la route de l'Etraz va ouvrir prochainement ses portes. Mais, pour les rentrées fiscales et les autres recettes influençant le budget 2017, la tendance est à la stagnation. La situation économique de notre région est au ralenti et les entreprises font face à des restrictions de tout genre.

Le budget 2017 est basé sur une population de 1000 habitants, toutes les taxes et les charges en tiennent compte. Toutefois, il est très difficile de connaître l'impact réel de l'évolution de la population à Vich entre 2015 et 2017 (nombre d'habitants, type de revenu, besoins en infrastructure, etc.). A fin octobre 2016, date de l'établissement du budget 2017, la population de Vich était de 978 habitants.

D'autre part, les effets du RIE III ne sont pas connus à ce jour. Nous savons qu'il y aura en 2017, une légère baisse des revenus des entreprises et les effets de la révision de la péréquation financière en cours afin de répartir « équitablement » les conséquences du RIE III sur l'ensemble des communes. Mais pour l'instant, sans plus de précisions, ces éléments restent des hypothèses que nous ne pouvons prendre en compte.

Le budget comptes de fonctionnement 2017 s'inscrit dans ce cadre contraignant sans augmentation des recettes, avec des charges plus lourdes imposées par l'État et une compression des autres charges variables, diminuant au maximum le déficit présenté par ce budget.

Le budget comptes de fonctionnement 2017 se présente comme suit :

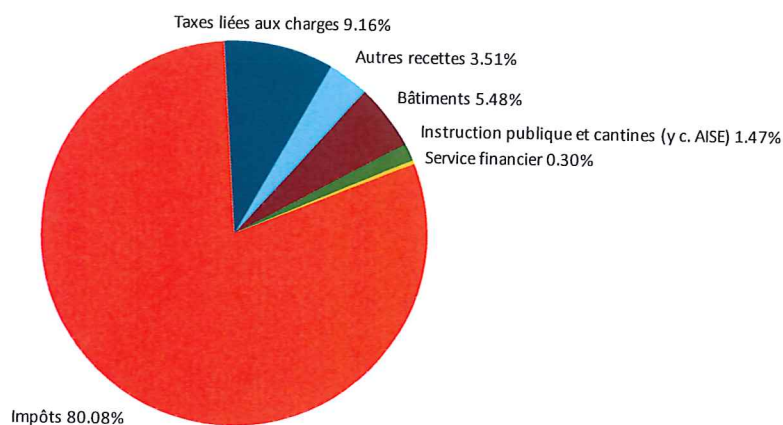
Comptes de fonctionnement	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Base : Population de Vich	882 h.	1000 h.	1000 h.	13.4%	
Total des charges	6'279'414	4'709'994	5'231'650	-16.7%	11.1%
Total des recettes	6'744'886	4'615'936	5'069'699	-24.8%	9.8%
Excédent de charges		-94'058	-161'951		
Excédent de recettes	465'472				

A l'instar de l'ensemble des communes de notre canton, l'équilibre des finances de Vich dépend essentiellement des charges provenant du canton (péréquation directe, facture sociale et réforme policière) et des rentrées fiscales comprenant des recettes conjoncturelles aléatoires non récurrentes (droits de mutation, gains immobiliers) et des taxes ordinaires et extraordinaires.

Le budget d'investissement 2017 vous est présenté selon le développement futur souhaité par la Municipalité dans sa feuille de route pour la législature 2016-2021.

2.1. Revenus

La répartition des recettes est présentée graphiquement ci-dessous. Nous constatons que notre marge de manœuvre est faible, puisque 89.24 % de nos revenus sont définis par des éléments externes non maîtrisables.



Les revenus de la commune sont essentiellement les impôts encaissés, plus de 80.08 %, et les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Le maintien du taux d'imposition à 68 % pour l'année 2017 permet une stabilité de nos revenus sur les personnes physiques et personnes morales. L'impact de l'arrivée de nouveaux habitants en 2015 et 2016 sur les revenus n'est pas encore connu. Pour le budget 2017, nous avons estimés que les revenus des impôts personnes physiques et morales étaient stables par rapport aux comptes 2015.

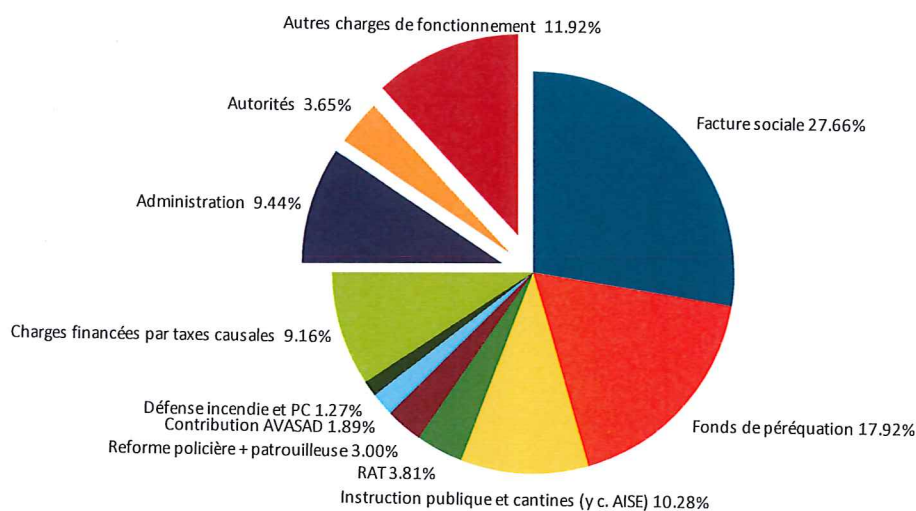
Les taxes causales liées aux charges représentent 9.16 %. Il s'agit des revenus des groupes de comptes :

- Ordures ménagère et déchets
- Réseau d'égouts et épurations
- Services des eaux

Nous reviendrons sur ces postes lors de l'analyse plus détaillée.

2.2. Charges

La répartition des charges est présentée graphiquement ci-dessous. Nous constatons que 75 % des charges répondent à des contraintes externes sur lesquelles nous n'avons aucune influence. Les éléments variables sur lesquels la Municipalité à une vraie influence ne représente que le 25 % des charges.



Les principaux postes des charges sont celles facturées par le Canton à la Commune. Il s'agit d'une part, de la péréquation directe qui est un fonds de solidarité entre les différentes communes, alimenté en fonction de la capacité contributive des communes et d'autre part, de la facture sociale, dans laquelle les communes participent aux dépenses sociales du Canton. Le dernier élément est la participation à la réforme policière qui augmente légèrement d'année en année.

Pour la péréquation directe, la facture sociale et la réforme policière, nous recevons en octobre les acomptes à mettre au budget de l'année suivante. Les factures définitives sont établies l'année suivante au 3^e trimestre (même principe que les impôts). Si nous considérons les trois acomptes portés au budget de ces quatre dernières années, nous constatons que le montant a fortement augmenté en 2017 avec une participation de notre commune de 48.4 % du total de ces charges.

	Somme des trois acomptes	en %	Total charges budget
Budget 2014	1'884'026	42.0%	4'484'483
Budget 2015	1'702'396	40.9%	4'167'131
Budget 2016	1'672'955	35.5%	4'709'994
Budget 2017	2'533'202	48.4%	5'231'650

Notre participation aux associations et réseaux en place est une charge importante. Si nous considérons les trois plus importantes, elles représentent 16 % du budget 2017 :

- Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) – 8.4 %. Si l'on rajoute la cantine, la part de l'instruction publique et cantine d'élève à 10.28 %.
- Réseau des Toblerones (RAT), réseau d'accueil de la petite enfance – 3.81 %
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) – 1.89 %.

Les charges liées à des taxes causales représentent 9.16 % ; elles sont entièrement couvertes par des recettes et n'impactent pas le résultat.

3. Analyse du budget selon la classification administrative

3.1. Administration générale

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Administration générale – charges	669'310	755'245	731'933		
Administration générale – recettes	-69'637	-90'000	-75'000		
1 Administration générale – résultat	599'673	665'245	656'933	9.55%	-1.25%

Ce poste « Administration générale » montre une augmentation par rapport à 2015 et une charge stable par rapport au budget 2016. Il tient compte des charges prévues suivantes :

- augmentations sur les indemnités, les vacances et les salaires déjà partiellement anticipées en 2016
- contribution aux transports publics régionaux budgétée en 2016 à CHF 34'000 et en 2017 à CHF 40'000.

3.2. Finances

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Finances – charges	1'794'298	738'475	997'623		
Finances – recettes	-5'190'520	-3'605'000	-4'075'000		
2 Finances – résultat	-3'396'222	-2'866'525	-3'077'377	-9.39%	7.36%

Par prudence, et eu égard à la difficulté d'estimer le nombre de nouveaux contribuables s'établissant dans la commune et leur capacité financière, les impôts ont été évalués à un montant net de CHF 4'000'000.

En déduction des impôts, nous avons l'acompte 2017 pour le fonds de péréquation de CHF 937'623.

3.3. Domaines et bâtiments

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Domaines et bâtiments – charges	567'318	362'250	249'750		
Domaines et bâtiments – recettes	-338'723	-285'211	-285'424		
3 Domaines et bâtiments – résultat	228'595	77'039	-35'674	-115.61%	-146.31%

En 2017, les travaux sur nos bâtiments communaux feront l'objet d'un préavis, lorsqu'il y aura lieu de planifier une dépense.

Les loyers sont principalement ceux reçus pour nos bâtiments locatifs (CHF 111'852) et pour l'école (CHF 124'102).

3.4. Travaux publics

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Travaux – charges	724'729	543'401	472'410		
Travaux – recettes	-463'454	-346'500	-329'000		
4 Travaux – résultat	261'275	196'901	143'410	-45.11%	-27.17%

Les charges prévues de CHF 472'410 sont diminuées au maximum du possible (-13 %) par rapport au budget 2016, par restriction budgétaire.

Les travaux en charges -comptes 2015- comprenaient des éléments non récurrents non repris dans le budget 2016 ou 2017 (ex. rénovation de fontaine, achat d'un véhicule voirie)

Dans ce poste est inclus le groupe de comptes suivant dont les taxes couvrent les charges correspondantes :

- ordures ménagère et déchets : CHF 148'000 en charge et CHF 133'500 en recette
- réseau d'égout et d'épuration : CHF 188'000 en charge et recette.

3.5. Instruction publique et cultes

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Instructions publiques et cultes – charges	511'056	687'528	559'164		
Instructions publiques et cultes – recettes	-73'290	-99'925	-82'275		
5 Instructions publiques et cultes – résultat	437'766	587'603	476'889	8.94%	-18.84%

Notre participation à l'AISE pour 2017 est budgétisée à CHF 439'715.

S'agissant du domaine parascolaire, la hausse des charges est heureusement pratiquement compensée par des revenus supplémentaires. Le déficit prévu sur l'exploitation de la cantine scolaire est relativement stable et s'élève à CHF 6'700.

3.6. Police

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Police – charges	237'146	259'467	281'663		
Police – recettes	-20'458	-10'000	-10'000		
6 Police – résultat	216'688	249'467	271'663	25.37%	8.90%

Le coût de la réforme policière augmente de CHF 120'052 (budget 2016) à CHF 148'692 (budget 2017). Les coûts de la défense incendie et de la protection civile restent relativement stables.

3.7. Sécurité sociale

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Sécurité sociale--charges	1'450'130	1'231'328	1'796'107		
Sécurité sociale –recettes	-211'152	-12'000	-20'000		
7 Sécurité sociale –résultat	1'238'978	1'219'328	1'776'107	43.35%	45.66%

L'explosion de la facture sociale a engendré une substantielle hausse des charges communales ces dernières années. Pour mémoire, alors que la facture sociale s'élevait à CHF 515'000 en 2011, le montant est passé à CHF 1'251'859 en 2013. Pour 2014, le montant final facturé a cependant diminué pour s'établir à CHF 829'627. En 2015, la facture sociale s'élevait à CHF 1'358'489 et nous avons reçu de l'État une demande d'acompte de 1'446'887 pour 2017.

Désormais, la participation à la facture sociale est facturée pour une part en points d'impôt, mais également en fonction des recettes fiscales conjoncturelles de la commune.

Pour mémoire, la **facture sociale** sert à financer le régime social cantonal. Elle inclut les catégories de dépenses suivantes :

- Prestations complémentaires AVS/AI – Prestations complémentaire PC à domicile et hébergement
- Assurance maladie : subsides partiels ou complets des primes d'assurance maladie
- Revenu d'insertion RI + Participation cantonale à l'assurance chômage
- Subventions et aides aux personnes handicapées
- Prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Bourses d'études et d'apprentissage.

Au chapitre social, il convient encore de mentionner le coût prévu en matière d'accueil à la petite enfance dans le cadre du Réseau des Toblerones (RAT) de CHF 199'400, la contribution communale de base étant une prime à l'habitant.

Relevons par ailleurs sur le caractère assez aléatoire d'un budget en la matière, étant donné que les subventions communales varient en fonction du revenu des parents dont les enfants sont domiciliés à Vich qui utilisent les infrastructures du RAT. A cet égard, le profil socio-économique et démographique (familles avec ou sans enfants) des nouveaux habitants (Gaudenies) pourra, cas échéant, avoir un impact non négligeable sur ce poste.

3.8. Services industriels

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Var. % C2015	Var. % B2016
Services industriels – charges	325'426	132'300	143'000		
Services industriels – recettes	-377'651	-167'300	-193'000		
8 Services industriels – résultat	-52'225	-35'000	-50'000	-4.26%	42.86%

Il s'agit essentiellement du service des eaux. Pour ce poste, nous avons tenu compte du nouveau règlement présenté au Conseil général en décembre 2016.

4. Plan des dépenses d'investissement

Le budget d'investissement 2017 vous est présenté selon un plan souhaité par la Municipalité dans sa feuille de route pour la législature 2016-2021.

Les projets inscrits et qui n'ont pas encore débuté pourraient voir leur réalisation décalée dans le temps et ainsi la dépense prévue se reporter sur 2018 voire 2019. L'élaboration d'un projet d'investissement prend du temps et sa réalisation peut dépendre de facteurs externes non maîtrisables (opposition, recours, contraintes technique ou météorologiques, etc.). Ainsi, les dépenses prévues en 2017 dépendront de divers facteurs influant sur l'avancement du projet.

Les dépenses d'investissement prévues en 2017 se montent au total à CHF 1'617'000 et se répartissent de la façon suivante :

501 Ouvrages de génie civil	1'217'000.00
Aménagement routier - tranche 3, route de Begnins	500'000.00
Aménagement routier - route de l'Etraz	317'000.00
Aménagement routier – ch. Bonmont (solde du préavis 7/2015-2016)	150'000.00
Aménagement routier - tranche 1 (solde du préavis 4/2013-2014)	250'000.00
503 Bâtiments et constructions	300'000.00
Bâtiment multifonction	300'000.00

509 Autres biens	100'000.00
Cimetière	100'000.00

5. Conclusions

Le Conseil général peut constater, en référence aux informations mentionnées ci-dessus, que la Municipalité vous présente un budget calculé au plus juste, basé sur des estimations de rentrées fiscales aussi précises que possible et sur des travaux et frais estimés avec austérité.

La Municipalité vous prie donc, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Vich

- vu le préavis municipal N° 9 / 2016 - 2017
- où le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'approuver le préavis municipal N° 9 / 2016 - 2017 relatif au budget du ménage communal pour l'année 2017 tel qu'il vous est proposé.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} novembre 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Finances, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : budget comptes de fonctionnement 2017 et formulaire Budget 2017 de l'Etat de Vaud.